



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mesures contre l'épidémie de covid-19

Question au Gouvernement n° 3291

Texte de la question

MESURES CONTRE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

M. le président. La parole est à M. Alain David.

M. Alain David. Monsieur le Premier ministre, nous avons dépassé ce week-end la barre des 10 000 nouveaux cas par jour, lesquels vont malheureusement induire de nouvelles hospitalisations. Dans de nombreux départements, la situation sanitaire se dégrade rapidement.

En Gironde, les hospitalisations ont doublé au CHU de Bordeaux en une semaine ; quatre-vingt classes ont dû fermer dans l'agglomération bordelaise, tandis que cinquante-sept foyers épidémiques ont été identifiés, dont quinze en EHPAD. En conséquence, la préfète a annoncé de nouvelles mesures dans le but annoncé de freiner la propagation du virus.

Entre l'abaissement de la jauge maximale pour les événements – notamment sportifs – de 5 000 à 1 000 personnes, l'interdiction des fêtes et brocantes, l'interdiction des soirées dansantes, la fermeture des vestiaires des équipements sportifs et la limitation des visites aux pensionnaires des EHPAD, les limitations des libertés individuelles deviennent de plus en plus drastiques, sans que l'on comprenne si ces mesures sont les plus nécessaires et les plus efficaces.

Il y a plus gênant encore : nos concitoyens ne comprennent plus la cohérence entre les annonces gouvernementales et les mesures décidées localement. Entre vos déclarations rassurantes, monsieur le Premier ministre – « il ne faut pas s'affoler », le 26 août sur France Inter – et la réalité, il y a plus qu'un grand écart ; il y a un manque manifeste de coordination. On pourrait même penser que le Gouvernement se défait de ses responsabilités sur les acteurs locaux.

Face à l'absence d'anticipation de cette rentrée, qui est malheureusement dans la droite ligne des atermoiements et des fautes gouvernementales au moment de la première vague, Valérie Rabault, présidente du groupe Socialistes et apparentés, et son homologue au Sénat, Patrick Kanner, vous ont demandé de réunir les responsables de partis et présidents de groupes parlementaires pour leur apporter des réponses précises sur les intentions du Gouvernement en vue de juguler cette crise sanitaire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Jean Castex, Premier ministre. Monsieur le député de la Gironde,...

M. Christian Jacob. Il n'est pas député de la Gironde, il est député de la nation !

M. Jean Castex, Premier ministremerci de cette question, qui me donne l'occasion d'évoquer ce sujet d'actualité extrêmement sensible. Vous avez bien voulu rappeler mes propos radiophoniques...

M. Boris Vallaud. Ils étaient inspirés !

M. Jean Castex, Premier ministre . Bien sûr qu'il ne faut pas s'affoler ! Vous semblez vous étonner que j'ai pu prononcer une telle phrase. L'affolement ne saurait être de mise quand on est à la manœuvre, à la tête du Gouvernement ; il ne doit pas non plus gagner nos concitoyens. (*Mme Danielle Brulebois applaudit.*)

La vigilance, la mobilisation et la responsabilisation sont, elles, indispensables.

Je voudrais rappeler la cohérence de la politique du Gouvernement.

Mme Marie-Christine Dalloz. Ah ! Il y en a donc une !

M. Jean-Louis Bricout. Il va falloir un peu de temps...

M. Jean Castex, Premier ministre. Elle est simple et elle peut se résumer ainsi : vivre avec le virus.

M. Christian Jacob. Et il est en marche ! (*Sourires.*)

M. Jean Castex, Premier ministre . En France comme ailleurs, ce virus est là et il n'est pas complètement maîtrisé ; en France comme ailleurs, il y a sinon une nouvelle vague, à tout le moins une recrudescence de l'épidémie. Nous devons y faire face avec les moyens adaptés. C'est ce que nous n'avons cessé de faire, d'abord en généralisant le port du masque le plus possible (*Protestations sur les bancs du groupe FI*) – et je salue l'esprit de responsabilité de nos concitoyens. Bien sûr, il y a des anti-masques comme il y a des anti-vaccins : covid ou pas covid, la France reste la France ! Mais la politique du Gouvernement ne varie pas. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Je suis très surpris que vous reprochiez au Gouvernement de laisser aux acteurs locaux le soin d'adopter des mesures adaptées aux circonstances locales.

M. David Habib. Ce n'est pas du tout ce qu'il a dit !

M. Christian Hutin. Mais non !

M. Jean Castex, Premier ministre . L'État, voyez-vous, a un représentant dans les départements : le préfet. C'est lui qui est à la manœuvre ; c'est lui qui, en concertation avec les élus locaux et les professionnels, prend des mesures. L'acceptabilité de celles-ci est en effet essentielle à leur effectivité. Nous revendiquons cette méthode d'adaptation. Est-ce moi qui, depuis Paris, vais décider de la fermeture d'une classe dans le Calvados ou en Eure-et-Loir ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, MODEM et Agir ens.* – *Exclamations sur les bancs des groupes SOC et FI.*) Nous fixons les critères nationaux. Il y a des protocoles. Leur application est locale.

Les indicateurs sanitaires, notamment ceux qui concernent les admissions en service de réanimation et les personnes âgées – c'est le point le plus sensible –, se dégradent à Marseille et à Bordeaux : c'est pourquoi nous y adoptons des mesures plus sévères, et nous avons raison de le faire.

M. Olivier Faure. Ce n'est pas la question !

M. Jean Castex, Premier ministre . L'État d'aujourd'hui ne décide pas forcément tout depuis Paris ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, MODEM et Agir ens.*) L'État efficace, c'est un État qui prend des mesures adaptées aux circonstances, et qui essaye de concilier la vie économie et sociale, d'une

part, et la lutte indispensable contre la pandémie, d'autre part.

J'ai bien reçu le courrier de Mme Valérie Rabault. J'avais d'ores et déjà l'intention de rencontrer l'ensemble des groupes et des partis. Les vacances parlementaires sont terminées : nous allons reprendre ce travail d'explication, que nous menons devant toutes les Françaises et les Français. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, MODEM et Agir ens.*)

M. Christian Jacob. Monsieur le président, admettez que ce Premier ministre est catastrophique !

Données clés

Auteur : [M. Alain David](#)

Circonscription : Gironde (4^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3291

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 septembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 septembre 2020](#)